



Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Objectifs :

Savoir surveiller une zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives. Tous ceux-ci dans le but de pouvoir intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres. Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade.

Public visé et pré-requis :

Toute personne désirant être affectée à la sécurité et la surveillance :

- principalement des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau,
- à titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)

Pré requis :

- Être âgé de 18 ans révolus au jour de l'examen
- Être titulaire du PSE1 ou du PSE2
- Être reconnu apte médicalement



Programme de la formation :

Théorie et réglementation : surveillance et responsabilités, les lieux de surveillance, la réglementation nautique, la prévention des noyades, l'organisation des secours, le vent et la mer.

Techniques de sauvetage aquatique : approche du noyé, prise de la victime au fond, remontée à la surface, maintien de la victime, remorquage, sortie de l'eau, parades aux prises du noyé.



Méthode pédagogique et certification :

La formation est dispensée par des BEESAN. Un examen en fin de formation permet d'obtenir ou non le statut de nageur sauveteur. Celui-ci se compose d'épreuve nautique, de secourisme et de réglementation.

Tarifs et inscription sur breizhsauvetage.fr



BREIZH SAUVETAGE COTIER

4 Rue Ronsard - 35000 Rennes
Tél : 02.99.87.57.83
breizhsauvetage.fr

Agrément Ministériel Jeunesse et Sport n° 0035S11 - Affilié à la FFSS n° 3096
SIRET / SIREN : 434-632-196 / 434-632-196 00011